



ANIMATION DEPARTEMENTALE
POUSSINS/POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2015 / 2016

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date : Dimanche 10 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>
Régis BRISSONNEAU	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2015 09 h
		Né(es) en 2016 11 h

MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES

TORA – NO – KO TAI – KAI

ANNEES DE NAISSANCE : 2017 / 2018

LEIALKI HASPARREN
SALLE MENDEALA - Avenue Charles DE GAULLE - 64240 HASPARREN

Date : Dimanche 10 Novembre 2024

<i>Délégué Départemental</i>	<i>Organisation</i>	<i>Horaires Inscriptions</i>
Jean Luc ABDOUL	Toute l'Equipe Technique Départementale	Né(es) en 2017 14 h
		Né(es) en 2018 16 h 15

L'enseignant du club sera systématiquement convié [en judogi](#) sur le tapis.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.

Responsable de tapis : LEIALKI HASPARREN

REGLEMENT MINI-POUSSINS/MINI-POUSSINES
Années de Naissance : 2017/2018

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux mini- poussins/mini - poussines.
- * Années de naissance : 2017/2018
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 25 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription :

Contrôle Code Moral - Attitude (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min devant un jury de 2 juges en judogi.

1) *Critères de jugement* : Variété technique
Précision technique et contrôle lors des projections
Vitesse d'exécution.

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF" avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

1) *Critères de jugement* : Prise d'initiative
Sécurité et contrôle d'Uke
Variété technique

2) *Notation* : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances

REGLEMENT POUSSINS/POUSSINES
Années de Naissance : 2015/2016

A. PARTICIPANTS

- * Activité mixte ouverte aux poussins/poussines.
- * Années de naissance : 2015/2016
- * Grades à partir de la ceinture **Blanche**.
- * **Pas de passeport sportif** - 1 timbre de licence et 1 certificat médical en cours de validité (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition)... Ou papier d'identité...

B. INSCRIPTIONS

- * Les couples sont inscrits par extra net, par l'intermédiaire des responsables de club.
- * Les participants seront regroupés par groupes morphologiques (6 à 8 judokas), après 30 minutes de pratique sur le tapis.

C. REGLEMENT

Première Epreuve :

A l'inscription : Contrôle de la tenue (Judogi - Nœud de ceinture – Chaussures aux pieds) **N°1**
Notation : 5 points 10 points 15 points

Contrôle Passeport (Licence - Certificat médical - Grade) **N°2**
Notation : 0 - 15 points

Deuxième Epreuve :

Expression Technique "YAKU SOKU GEIKO" avec son partenaire.

Chaque couple effectue un YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) Critères de jugement :
- Variété technique
 - Actions de déséquilibre
 - Précision technique et contrôle lors des projections
 - Vitesse d'exécution.

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 10 - 15 ou 20 points à chaque couple.

Chaque judoka effectue ainsi 2 YAKU SOKU GEIKO de 1 min 30 et peut comptabiliser de 20 à 40 points pour cette épreuve.

Définition du YAKU SOKU GEIKO : les 2 partenaires exécutent les techniques et les séquences de leur choix (y compris liaison debout/sol et ne-waza) en déplacement et sans opposition.

Troisième Epreuve :

Expression efficacité " RANDORI EDUCATIF " avec un partenaire différent.

Chaque judoka effectue 2 RANDORI EDUCATIFS de 1 min 30 contre le partenaire de son choix devant un jury de 2 juges en judogi.

- 1) Critères de jugement :
- Prise d'initiative - Aisance dans les déplacements
 - Sécurité et contrôle d'Uke
 - Variété technique

2) Notation : Chaque jury peut attribuer 20 points Maximum. Tous les points marqués sont comptabilisés.
Le combat se termine dès qu'un judoka a marqué 20 points. **W Ari et/ou Ippon**

Chaque judoka effectue donc 2 randori éducatifs de 1 min30 et peut comptabiliser de 0 à 40 points.

Définition du RANDORI :

Exercice d'application en situation d'opposition. L'opposition doit permettre aux 2 partenaires d'évoluer techniquement. Il ne faut pas adopter une attitude défensive marquée qui empêcherait le partenaire de s'exprimer.

Le classement départemental sera effectué en tenant compte des 2 meilleures performances